



## PERMIS INTERNET 2016 à 2022

### "Ville de Gardanne / MPPF 13 / Education Nationale"

#### Résumé du projet

Dans le cadre du **Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance** et en partenariat avec la **Maison de Prévention et de Protection des Familles 13** (ex BPDJ) nous avons proposé de développer le dispositif du « **PERMIS INTERNET** » en lien avec l'**Education Nationale** dans toutes les écoles élémentaires depuis 2016 pour sensibiliser les élèves de CM2. Le « Permis Internet » est un programme national de prévention pour un usage d'Internet vigilant, sûr et responsable à l'attention des enfants de CM2 et de leurs parents. Ce programme a pour but d'informer et de prévenir les élèves de CM2 sur l'Internet - et ses dangers - et ainsi savoir naviguer sur le web en sécurité (choix du mot de passe ou de l'adresse mail, rencontres virtuelles, achats en ligne, cyberharcèlement, respect de la vie privée ...). Avant de laisser un jeune utiliser Internet seul, il est indispensable de s'assurer qu'il a assimilé les règles élémentaires de vigilance, de civilité, et de responsabilité sur Internet. Les dangers d'Internet sont facilement évitables si les jeunes sont suffisamment informés et avertis. Ce Permis Internet répond donc à une prise de conscience commune : la nécessité d'accompagner les enfants avant de les laisser circuler seul dans l'ère numérique.

#### Constat

Lors de nos différentes Cellules de Veille Éducative CLSPD, les membres échangent régulièrement sur la précocité de l'utilisation d'Internet dès le plus jeune âge (avant l'entrée en 6<sup>ème</sup>). Des actions sont déjà proposées aux collégiens sur la prévention des dangers d'internet par différents partenaires depuis 2012. Depuis octobre 2013, les gendarmes des Brigades de prévention de la délinquance juvénile (BPDJ) interviennent en milieu scolaire. Ce un nouveau programme pédagogique à destination des élèves de CM2 répond à une action de sensibilisation avant l'entrée au collège dans un format ludique et pédagogique.

#### Objectifs

- ✚ Sensibilisation avant l'entrée au collège,
- ✚ Prévention du cyber harcèlement et des conduites addictives
- ✚ Conseils et recommandations à tenir pour surfer sur Internet en toute sécurité

#### Public cible

Les instituteurs des écoles primaires de la Ville (6), les élèves des classes de CM2 et leurs parents

#### Les partenaires et Elus mobilisés

- ✚ Monsieur le Maire et les Elu(e)s siégeant aux conseils d'école
- ✚ Les techniciens de la ville Gardanne, représentée par le CLSPD et service des Affaires Scolaires
- ✚ L'Education Nationale, représenté par l'inspectrice et les directeur(trice)s d'école
- ✚ La Maison de la Prévention et de la Protection des Familles 13
- ✚ Les parents d'élèves élu(e)s

#### Les missions des partenaires

Les gendarmes de la MPPF13 dispensent une sensibilisation en préambule de la formation. Ils remettent ensuite aux enseignants le kit pédagogique complet pour qu'ils prennent le relais de la formation. A l'issue de ces sessions, le Permis Internet est remis à chaque enfant afin de marquer son engagement solennel à être un internaute responsable, en présence du Maire, des gendarmes, des enseignants, des représentants des parents : une chaîne unie pour accompagner les enfants dans un usage sûr et responsable d'Internet.

**La MPPF** : Planification des interventions dans chaque école, sous le couvert de l'inspectrice. Communication du planning définitif à la coordonnatrice CLSPD

**La coordonnatrice du CLSPD** : Présentation du dispositif aux Elu(e)s, relais du planning au secrétariat des Elu(e)s pour planifier la présence des élu(es) référents et du Maire lors de la remise des permis, aux services affaires scolaires pour qu'il convie les parents d'élèves élu(e)s, organisation de la médiatisation des remises

**L'Education Nationale** : Proposition de dates d'intervention à remettre à la MPPF13, information générale lors des conseils d'écoles. Intégration du projet dans le projet école

**Service Affaires scolaires** : Relai d'information en direction des parents d'élèves Elu(e)s pour les convier à la cérémonie de remise

### Déroulé de l'action (les dates peuvent être modifiées)

- Janvier : Planification des interventions dans chaque école (1<sup>ère</sup> séance, à la remise des permis)
- Avril / Mai : Intervention de la MPPF dans les écoles. Une réunion préalable sera organisée avec les enseignants. Ensuite, les gendarmes viendront dans les écoles pour discuter avec les enfants et expliquer l'objectif de ce permis. Ensuite, les enseignants prendront le relais en organisant 3 ou 4 leçons autour de ce thème, pendant 45 minutes environ. Enfin, les élèves passeront examen écrit, à l'école, avec la gendarmerie, pour obtenir leur permis.
- Mai/Juin : Remise du Permis INTERNET aux élèves. Obligation de l'officialisation des remises des diplômes (présence Elus, gendarmerie, parents d'élèves élus, élèves, presse locale et partenaires), organisé par la ville. La remise des permis peut se faire soit dans chaque classe, soit dans le cadre d'une journée évènementielle (à définir).

### Des parents informés

Un petit livret à la fois à destination des enfants, mais aussi des parents, contenant de nombreuses informations utiles est remis aux élèves lors de chaque intervention. Outre des conseils pratiques, les enfants et parents pourront trouver à l'intérieur des adresses et contacts en cas de problèmes. Comme par exemple pour signaler des contenus ou comportements illicites sur le site [www.internet-signalement.gouv.fr](http://www.internet-signalement.gouv.fr) ; pour supprimer des données les concernant sur internet avec <https://support.google.com/legal/contact> ; pour répondre aux questions concrètes que se posent les enfants sur [www.netecoute.fr](http://www.netecoute.fr) ; ainsi que de nombreuses autres informations pour rester vigilant

### Coût du projet

Les kits pédagogiques seront fournis par le ministère de l'intérieur. A évaluer si organisation d'une manifestation globale pour la remise des diplômes (communication, organisation de l'évènement, personnel), ou par classe.

### Le kit pédagogique Permis Internet pour les enfants



